Association des Étudiantes et Étudiants en droit de l'UQAM

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Mardi le 12 novembre 2019

12h54

PROCÈS-VERBAL

<u>Ordre du jour :</u>

0. Ouverture
    - 0.1 Praesidium
    - 0.2 Adoption de l'ordre du jour

1.0 Création d'un comité

2.0 Élection
    - 2.1 Exécutif

3.0 Positionnement de l'Association
    - 3.1. Avis de motion
    - 3.2. Projet de loi 21
    - 3.3. Parents-étudiants
    - 3.4. PEQ

4.0 Varia

5.0 Levée

0. Ouverture

Proposition

Jovik Fleury propose l'ouverture de l'assemblée.

Appuyée par Dalia Mihai

Adoptée à l'unanimité

0.1 Praesidium

Proposition

Dalia Mihai propose que le présidium soit composé de Camille Dehem-Leclerc à la présidence et Léa Desjardins au secrétariat.

Appuyée par Claudie Fournier-Turmel

Adoptée à l'unanimité

0.2 Ordre du jour

Proposition

Claudie Fournier-Turmel propose l'adoption de l'ordre du jour tel que lu en ajoutant au point Élection un sous-point pour les représentants de comités.

Appuyée par Maria Ionele

Adoptée à l'unanimité

Retour sur la principale :

Ordre du jour :

0. Ouverture

    0.1 Praesidium

    0.2 Adoption de l'ordre du jour

1.0 Création d'un comité

2.0 Élections

    2.1 Exécutif

2.2 Représentants de comités

3.0 Positionnement de l'Association

3.1. Avis de motion

3.2. Projet de loi 21

3.3. Parents-étudiants

3.4. PEQ

4.0 Varia

5.0 Levée

Appuyé par Dalia Mihai

Adopté à l'unanimité

1.0 Création d'un comité

Laurence Hamel propose la création du comité sur le droit de l'environnement.

Appuyé par Dalia Mihai

Dalia propose qu'on vote sur la création du comité de droit de l'environnement

Appuyé par Jovik Fleury

Adopté à l'unanimité

Dalia Mihai propose une plénière de trois minutes pour expliquer ce qu'est le comité de droit de l'environnement.

Appuyé par Jovik Fleury

Adopté à l'unanimité

2.0 Élections

Proposition:

Jovik Fleury propose la procédure d'élection suivante :

Temps de présentation de une minute avec une question qui peut lui être posée

Appuyé par Médéric Gervais

Dalia Mihai propose une temps de présentation d'une minute et aucune restriction de nombre de questions.

Appuyé Jovik Fleury

Adopté à l'unanimité

Jovik Fleury retire sa proposition

2.1 Exécutif (représentant.e des étudiant.es au certificat)

Poste à combler :

- Représentant.e des étudiant.es au certificat en droit

  Philippe Boivin propose sa candidature

  Appuyé par Claudie Fournier-Turmel

  Adopté à la majorité

2.2 Représentant de comités

Poste à combler :

- Représentant.e du comité sur le droit de l'environnement

  Laurence Hamel propose sa candidature

  Appuyé par Jovik Fleury

  Adopté à l'unanimité

3.0 Positionnement de l'Association

3.1 Avis de motion

Dalia Mihai propose que :

CONSIDÉRANT que l'UQAM soit la seule université offrant le baccalauréat en droit à temps partiel, et ce, afin de permettre aux étudiants occupés, tel que des parents-étudiants et des étudiants-travailleurs, d'avoir accès à la formation supérieure en droit ;

CONSIDÉRANT que les votes de grève en Assemblée Générale de l'AFESPED ont été un sujet de discorde pendant plusieurs années entre l'AED et l'AFESPED;

CONSIDÉRANT que l'AFESPED fût dissoute en 2015 à la suite d'un référendum portant sur la représentativité de l'AFESPED, vote fortement influencé par les votes de grève;

CONSIDÉRANT qu'il est possible de voter pour plus de 3 jours de grève, et ce, à la suite d'un référendum;

CONSIDÉRANT qu'un référendum permet de mieux recenser l'opinion étudiante quant aux propositions de grève ;

CONSIDÉRANT qu'une association modulaire peut voter elle-même pour des jours supplémentaires de grève;

Il est proposé;

QUE l'AED se positionne contre l'avis de motion déposé par Louis Piette concernant les articles 3.9, 3.10, 3.12 de la charte de l'AFESPED

QU'un exécutant de l'AED se présente devant l'Assemblée Générale du 13 novembre afin de faire valoir cette opposition.

Appuyé par Jovik Fleury

Jovik Fleury propose une plénière de 5 minutes pour discuter de la proposition.

Appuyé par Claudie Fournier-Turmel

Amendement : Léa Blard propose qu'on féminise la proposition

Appuyé Jovik Fleury

Adopté à l'unanimité

Amendement : Laurence Hamel propose qu'on mandate Dalia Mihai de se présenter à l'assemblée générale de l'AFESPED pour déposer la proposition.

Appuyé par Claudie Fournier-Turmel

Adopté à l'unanimité

Retour à la principale

Claudie Fournier-Turmel propose de passer au vote.

Appuyé par Jovik Fleury

Adopté à la majorité

3.2 Projet de loi 21

Dalia Mihai propose que :

CONSIDÉRANT la montée des mouvements radicaux xénophobes et racistes, tant au Québec qu'ailleurs dans le monde;

CONSIDÉRANT que le droit a, par le passé et encore aujourd'hui, participé activement à la discrimination systémique raciste et que la loi s'inscrit dans cette dynamique;

CONSIDÉRANT que le nombre de crimes haineux visant des communautés religieuses, notamment les communautés musulmanes, est en très forte hausse depuis les dernières années au Québec;

CONSIDÉRANT que la loi 21 sur la laïcité du gouvernement Legault vise l'exclusion de personnes ayant des croyances et confessions religieuses, majoritairement de femmes, de la fonction publique et parapublique;

CONSIDÉRANT que le racisme d'État et les oppressions structurelles qui en découlent sont inacceptables;

CONSIDÉRANT que la loi ne fait qu'alimenter la division, la haine, et en particulier l'islamophobie, et participe à la normalisation de la discrimination des femmes musulmanes déjà marginalisées;

Il est proposé :

QUE l'AED s'oppose ouvertement à la loi 21 sur « la laïcité » du gouvernement Legault ;

QUE l'AED affiche publiquement sa solidarité avec les personnes concerné.e.s ;

QUE l'AED encourage ses membres à prendre part aux actions et activités de réflexion contre ladite loi ;

QUE l'AED fasse pression sur la Faculté de science politique et droit ainsi que ses départements pour une prise de position contre la loi ;

QUE l'AED informe ses membres qui subiraient des discriminations découlant de la loi de leurs recours possibles et accompagne ces personnes visé.es dans leurs démarches ;

QUE l'AED invite ses membres à porter des macarons « contre la loi 21 » en solidarité avec les personnes visé.e.s par la loi.

Appuyé par Jovik Fleury

Jovik Fleury propose une plénière de trente secondes

Appuyé par Samuel Roy

Maria Ionele propose un amendement de trente secondes à cinq minutes.

Appuyé par Claudie Fournier-Turmel

Adopté à l'unanimité

Léa Blard propose que l'on change le titre de projet de loi pour loi

Appuyé par Dalia Mihai

Adopté à l'unanimité

Retour à la principale

Claudie propose de passer au vote

Appuyé par Élisabeth Thibault

Adopté à l'unanimité

3.3 Parents-étudiants

Dalia Mihai propose :

ATTENDU QUE l'UQAM a une volonté de démocratisation et d'accessibilité des études universitaires;

ATTENDU QUE le plan stratégique 2015-2019 de l'UQAM incluait l'accompagnement et le soutien des étudiant.es aux besoins particuliers tel que les parents-étudiants;

ATTENDU QUE le nombre d'étudiant.es devant concilier famille-études est estimé à près du quart de la population des universités du Québec ;

ATTENDU QUE le nombre de femmes devant concilier famille-étude est estimé à plus du double de l'ensemble des parents étudiants;

ATTENDU QUE la conciliation famille-étude représente des défis supplémentaires pouvant affecter non seulement la persévérance et la réussite universitaire des parents étudiants, mais également le bien-être de leur.s enfant.s et de leur conjoint.e;

Il est proposé :

QUE l'AED se positionne en faveur d'une reconnaissance du statut de parent étudiant;

QUE l'AED se positionne en faveur de l'instauration d'un processus de recensement volontaire des parents étudiants au sein de l'UQAM;

QUE l'AED se positionne en faveur d'une reconnaissance du statut réputé temps plein pour les parents étudiants au même titre que le programme d'aide financière aux études;

QUE ce statut inclut la reconnaissance de la grossesse dès qu'un billet médical l'atteste;

QU'en attendant une politique uqamienne pour les parents étudiants, l'AED s'engage à travailler activement afin de s'assurer que les raisons familiales soient incluses et reconnues dans les raisons de délais ou de report d'examens auprès de l'UQÀM.

QUE l'AED diffuse les documents et informations du CSPE à ses membres et inclut un référencement sur son site web vers le site du CSPE-UQAM.

Appuyé par Jovik Fleury

Maria Ionele propose une plénière de cinq minutes

Appuyé par Claudie Fournier-Turmel

Adopté à l'unanimité

Léa Blard propose qu'on féminise l'entièreté des propositions

Appuyé par Claudie Fournier-Turmel

Adoption à l'unanimité

Jovik Fleury propose de passer au vote

Appuyé par Claudie Fournier-Turmel

Adopté à l'unanimité

3.4 PEQ

Dalia Mihai propose que :

CONSIDÉRANT qu'il y a environ 45 000 étudiant.es provenant de l'international dans les universités québécoises, dont 3800 nouvellement accueilli.es chaque année à l'UQAM - et que ce nombre est en constante augmentation;

CONSIDÉRANT que l'AFESPED défend une société sans frontières, solidaire et inclusive ;

CONSIDÉRANT que les systèmes canadiens et québécois d'immigration sont hautement restrictifs et discriminatoires, en particulier pour les personnes provenant de pays anciennement colonisés ou sous-tutelle, et que leur statut migratoire reste précaire;

CONSIDÉRANT que la réforme du Programme de l'expérience québécoise (PEQ) du gouvernement Legault cible particulièrement les étudiant.es et les travailleur.euses en situation précaire;

CONSIDÉRANT que cette réforme s'applique de manière rétroactive, dès le 1er novembre 2019, pour toutes les demandes en cours ainsi que pour les demandes à venir, affectant des milliers de personnes faisant déjà partie de la société québécoise;

CONSIDÉRANT que le gouvernement Legault, depuis son élection en 2018, a mis de l'avant la loi sur la déréglementation de l'industrie du taxi, le projet loi 9 sur l'immigration adopté sous bâillon, le projet de loi 21 sur la "soi-disant" laïcité de l'État et qu'il persiste aujourd'hui dans son attaque avec cette nouvelle mesure, ainsi que le fameux "test des valeurs", participant donc à (re)production et à la normalisation des discriminations systémiques;

CONSIDÉRANT que la réforme du PEQ (travailleur.ses et étudiant.es) s'inscrit dans une dynamique conservatrice et réactionnaire renforçant un système à deux vitesses dans un climat toxique des discours haineux, anti-migratoires et xénophobes qui gangrènent actuellement la société québécoise ;

CONSIDÉRANT que l'escalade des moyens de pression est essentielle pour construire un rapport de force face au gouvernement;

CONSIDÉRANT les discours fallacieux d'arrimage au marché et ses impératifs qui visent à enrayer la recherche fondamentale, ainsi que la diffusion et l'avancement de la pensée critique qui, historiquement, a été le moteur des gains politiques et sociétaux sur lesquels reposent nos sociétés aujourd'hui;

CONSIDÉRANT le caractère arbitraire des listes de domaines prétendues arrimées au besoin du marché sans qu'aucune étude ou indicateur à cet effet ne le démontrent;

Il est proposé :

QUE l'AED s'oppose ouvertement et fermement à la réforme du Programme de l'expérience québécoise (PEQ) du gouvernement Legault et affiche publiquement sa solidarité avec les personnes concerné.es;

QUE l'AED exige du gouvernement Legault de reculer sur la réforme du PEQ;

QUE l'AED encourage ses membres à prendre part aux actions et activités de réflexion contre la réforme, activités organisées par l'AFESPED;

QUE l'AED fasse pression sur la Faculté de science politique et droit ainsi que ses départements pour une prise de position contre la réforme ;

QUE l'AED soutienne et diffuse les moyens de pression entreprit par les différents groupes de pression et invite ses membres à y prendre part, et qu'elle se solidarise avec leurs revendications;

QUE l'AED dénonce une énième attaque contre la recherche fondamentale, la pensée critique, ainsi que l'accessibilité aux études supérieures;

QUE l'AED invite et participe à la coalition contre la réforme du PEQ;

Appuyé par Jovik Fleury

Ismaël Boudissa propose une plénière de cinq minutes.

Appuyé par Jovik Fleury

Adoption à l'unanimité

Jovik Fleury propose de passer au vote

Appuyé par Claudie Fournier-Turmel

Rejetée à l'unanimité

Ioana Bouquier propose :

Considérant que les systèmes canadiens et québécois d'immigration sont hautement restrictifs et discriminatoires, en particulier pour les personnes provenant de pays anciennement colonisés ou sous-tutelle, et que leur statut migratoire reste précaire;

Considérant que le gouvernement Legault, depuis son élection en 2018, a mis de l'avant la loi sur la déréglementation de l'industrie du taxi, le projet loi 9 sur l'immigration adopté sous bâillon, le projet de loi 21 sur la "soi-disant" laïcité de l'État et qu'il persiste aujourd'hui dans son attaque avec la modification au Programme expérience québécoise (PEQ), ainsi que le fameux "test des valeurs", participant donc à (re)production et à la normalisation des discriminations systémiques;

Considérant que ces modifications règlementaires et juridiques s'attaquent en particulier à l'autonomie des personnes identifiées comme femmes, dans leurs possibilités d'emploi, de choix de domaines d'étude ainsi que de possibilité d'immigration, et participent ainsi à la reproduction du système patriarcal;

Considérant que la réforme de l'immigration s'inscrit dans une dynamique conservatrice et réactionnaire renforçant un système à deux vitesses dans un climat toxique des discours haineux, anti-migratoires et xénophobes qui gangrènent actuellement la société québécoise ;

Considérant les discours fallacieux d'arrimage au marché et ses impératifs qui visent à enrayer la recherche fondamentale, ainsi que la diffusion et l'avancement de la pensée critique qui,

historiquement, a été le moteur des gains politiques et sociétaux sur lesquels reposent nos sociétés aujourd'hui;

--

QUE l'AED-UQAM s'oppose ouvertement et fermement aux politiques anti-migratoires xénophobes du gouvernement ainsi qu'à ses dérives identitaires;

QUE l'AED-UQAM dénonce la décision du gouvernement de vouloir aller de l'avant avec une remouture de la réforme d'immigration ainsi que sa décision de maintenir l'ajout d'une liste de programmes d'éducation permettant l'accès au PEQ;

QUE l'AED-UQAM se positionne contre une vision utilitariste de l'immigration qui réduit la valeur de personnes souhaitant participer à notre société à leur simple force de travail;

QUE l'AED-UQAM se positionne contre la vision réductrice de la mission de l'éducation et des études supérieures qui, pour notre gouvernement, n'a de valeur que si elle sert à produire des travailleuses et travailleurs et non plus à faire avancer la connaissance, la recherche et plus globalement, la société;

QUE l'AED-UQAM dénonce une énième attaque contre l'immigration et les minorités au sein de notre société ainsi que contre la recherche fondamentale, la pensée critique, ainsi que l'accessibilité aux études supérieures;

QUE l'AED-UQAM encourage ses membres à prendre part aux actions et activités de réflexion contre les politiques anti-migratoires et xénophobes du gouvernement;

QUE l'AED-UQAM encourage les autres associations étudiantes, syndicats et autres groupes à se doter d'un mandat identique;

QUE l'AED-UQAM soutienne et diffuse les moyens de pression entreprit par les différents groupes de pression et invite ses membres à y prendre part, et qu'elle se solidarise avec leurs revendications;

QUE l'AED-UQAM fasse les démarches nécessaires pour inviter toutes et tous à être solidaires, à refuser une division qui participe, encore une fois, aux hiérarchies fallacieuses au sein de nos sociétés et à refuser tout compromis, surtout sous forme de clauses orphelines;

QUE la mobilisation se fasse dans une logique de contestation large contre les politiques xénophobes, anti-migratoires et misogynes du gouvernement;

QUE l'AED-UQAM participe et invite ses membres au comité de mobilisation intercatégoriel contre la réforme de l'immigration du mercredi 15 novembre qui aura lieu à l'UQAM;

QUE l'AED-UQAM invite ses membres à participer à la rencontre du dimanche 17 novembre "Le Québec c'est NOUS aussi !";

QUE l'AED-UQAM participe et invite les autres groupes et associations à participer à la manifestation ainsi qu'à une journée de mobilisation et d'action le 22 novembre;

QUE l'AED-UQAM convoque une **Assemblée générale de grève** dans la semaine suivant la publication de la nouvelle mouture de la réforme sur l'immigration.

Appuyé par Ismaël Boudissa

Proposition de corriger la date de l'assemblée générale
Appuyé par Jovik Fleury
Adopté à l'unanimité

Claudie Fournier-Turmel propose une plénière de cinq minutes
Appuyé par Maria Ionele
Adopté à l'unanimité

Dalia Mihai propose de passer au vote
Appuyé par Jovik Fleury
Adopté à l'unanimité

4.0 Varia

Niall Ricardo propose que l'AED fasse un point prise de position à la prochaine AG

Demande de constat du quorum

Quorum insuffisant

5.0 Levée

Levée de l'assemblée générale à 13h59.

Léa Desjardins, Secrétaire d'assemblée